

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-515462

ND: 28848

Optique

Autres



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8201

Société : P-A-M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

CHERRADI AZIT

Date de naissance :

19-02-1964

Adresse :

VILLA ANFA 3 N° 74 DAR

Tél. : 0661 46 55 06

Total des frais engagés : 1194,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Ouadie GUESSOUS KRAFESS
Médecine Générale - Echographie
3, Rue Assaad Benou Zarara - 3^{me} Etage
Maârif - Casablanca
Tél. : 022 98 89 71 / 061 44 17 21

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Youssef Cherradi

Nom et prénom du malade :

Lui-même

Lien de parenté :

Conjoint

Nature de la maladie :

1^{er} JUIN 2020

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Prophylaxie de l'oreille

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 02, 03, 20



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/02/20	C	1	200 DA	INP : 0902121857 Dr. Quatae CHÉROTUS KRAFEST Médecin Général - Echographie 3, Rue Assaad Bnou Zarara, 3 ^e Etage Maroc - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DAR BOUAZZA ZAHZOUNI Amina Dar Bouazza Buled Jerrar BP 93 Tel. : 0522 29 01 74 - Dar Bouazza	3-2020	994,00

ANALYSES - RADIOPHGRAPHS

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	D 00000000 35533411	G 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	B H [Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Ouafae Guessous Krafess

Cabinet Médecine Générale

Echographie

Expertise Médicale - Diabétologie

Psychologie Médicale



بُورَةُ دُفَاءُ الْكَرَافِسُ

عيادة الطب العام

الفحص بالصدى

لخبرة الطبية - مرض السكري

التشخيص النفسي الطبي

Casablanca, le: 23.2.20
ضاء، في:

2 x 497,00

Youssef Elharradi



Nakheel 25a / Meowf (nd)

اجعل 1 كپ. في المثلث في الماء.

1 كپ/5 pendant le dépar et mesurage
après le retour. Ne pas dépasser 3 mois
(le résultat)

PHARMACIE DAR BOUAZZA

ZAHZOURI Amina

Dar Bouazza Ouled Jerrar BP 93
Tél.: 0822 29 01 74 - Dar Bouazza

Dr Ouafae GUESSOUS KRAFESS
Medecine Générale / Echographie
8, Rue Assaad El Zayzaoui, 3rd Etage
Maarif, Casablanca
Tél.: 022 98 80 71 / 051 31 17 22